

COMPTE-RENDU DE LA REUNION HABITANTS DU 16/10/2017

Sujet : sécurisation de la rue Neerveld à hauteur de l'avenue de l'Aquilon

Intervenants : Olivier MAINGAIN, bourgmestre, Philippe JAQUEMYNS, échevin de la mobilité et Frédéric DENYS, conseiller en mobilité

Participation : 9 personnes

Présentation du projet

Afin de régler à la fois le problème de non-respect constant de l'interdiction de stationner, de sécuriser les traversées des piétons et de faciliter l'accès à l'avenue de l'Aquilon aux véhicules de Bruxelles-Propreté et des pompiers, le plan envisage les aménagements suivants :

- ! Du côté parc Neerveld, création d'oreilles de trottoirs peintes au sol, délimitant clairement les zones de stationnement. Des oreilles en dur pourraient gêner les manœuvres des véhicules cités plus haut, d'où le choix des hachurages;
- ! Du côté avenue de l'Aquilon, les oreilles de trottoir en klinkers gris seront reliées par une extension du trottoir en klinkers noirs ;
- ! De ce même côté, adaptation du trottoir existant afin de rendre plus douce la déclivité vers la rue Neerveld ;
- ! Instauration d'un passage pour piétons dans l'axe de l'avenue de l'Aquilon.

Réactions des participants

La première interpellation concerne l'instauration du passage pour piétons dans l'axe de l'avenue de l'Aquilon. Avec la vitesse souvent élevée des véhicules descendant cette avenue, la sécurité des piétons pourrait être compromise. Pourquoi ne pas mettre ce passage un peu plus loin, par exemple à hauteur des nouvelles oreilles peintes au sol ? Le Bourgmestre répond que placer le passage dans l'axe de l'avenue de l'Aquilon offre une vision immédiate aux véhicules descendants, conscientisés donc incités à réduire leur vitesse, alors qu'un passage décalé ne présenterait pas ces avantages et serait risqué d'accidents.

Dans le prolongement de cette intervention, un consensus se dégage pour que la sécurisation des piétons soit augmentée par la mise en place d'un plateau surélevé. Autre amélioration demandée : l'éclairage au niveau du passage pour piétons.

Autres points évoqués

- ! La vitesse des enseignants à la sortie de l'Athénée Royal. Un sigle « 30 » sera peint au sol à la sortie de l'établissement et la commune écrira à la Direction pour demander de sensibiliser les enseignants ;

.../...

- ! Des intervenants souhaitent que le phasage des feux de signalisation aux abords de l'avenue Marcel Thiry soit amélioré. Ce n'est pourtant pas recommandé, un phasage plus avantageux pourrait inciter un phénomène de trafic de transit indésirable. Par ailleurs, le phasage des feux est une exigence de la STIB pour améliorer la vitesse commerciale des lignes de bus 42 et 79 ;

- ! D'autres regrettent le manque d'entretien du parc Neerveld. Il est rappelé que, dans le cadre du développement durable, il n'est plus procédé à des tontes mais à des fauchages tardifs et que le bois mort n'est pas ramassé pour favoriser la diversité biologique de l'endroit. Les poubelles seront remplacées bientôt par un modèle mieux conçu que les poubelles régionales ;

- ! Certains habitants demandent l'installation d'un ou plusieurs bancs à l'angle des rues Neerveld et de l'Athénée Royal, à proximité du dépose-minute, notamment pour les parents au moment de la sortie d'école.
